

Informations de base	
2010/0801(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Coopération judiciaire pénale: droit à l'interprétation et à la traduction dans le cadre des procédures pénales. Initiative Belgique, Allemagne, Estonie, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Hongrie, Autriche, Portugal, Roumanie, Finlande et Suède Subject 7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Parlements nationaux	IPEX	
Commission européenne	EUR-Lex	